



Réunion plénière du mardi 05 juillet 2011

Présents :

Président :

Dominique Becourt

Membres titulaires :

Laurette Aspe, Dominique Becourt, Nadine Boulanger, Nicolas Boutin, Sylvie Dia-Leclerc, Patrice Fontaine, Christine Lambert, Jean-Pierre Pilorge, Jean-Luc Prudent, Karim Trabelsi

Membres suppléants :

Dominique Brung, Pascal Capelle, Denis Hellot, Edouard-Guy Leclerc, Christophe Monfray,

Absents excusés :

Alain Prentout, Philippe Raymond

Début de la réunion à 20h30

01 - Approbation du précédent PV

Nicolas BOUTIN est désigné Secrétaire de Séance.

Le PV de la réunion du 7 juin 2011 est adopté à l'unanimité.

02 - Affaires diverses – Conciliations – Déontologie - Discipline

(Le texte en bleu sera masqué lors de la mise sur notre site internet)

- **Affaire L O. :** Une commission va se réunir le 26 juillet à ce sujet (Aspe Laurette, Becourt Dominique, Prudent Jean-Luc, Leclerc Edouard-Guy, Boutin Nicolas, Monfray Christophe, Trabelsi Karim).

☞ **Un courrier doit-être envoyé à O. L pour l'informer de nos actions.**

- **Enseignes :** de nouvelles photos ont été prises des vitrines du Havre, certaines ne respectent toujours pas la réglementation. La commission se réunira le 26 juillet à ce sujet.
- **Hugues Lecomte** nous écrit au sujet de **Laurent Pietri** : signalement non recevable car il s'agissait d'une information et Mr Pietri est le seul à exercer cette spécificité qui demande une formation et un matériel particuliers.

03 - Demandes et questions diverses des confrères du CDOMK 76

- **Centre de Lerch** : suite à notre courrier du mois dernier Mr Liberge, leur MK, vient nous exposer son point de vue et nous demande de modifier notre position.
- ☞ **S'agissant d'un problème d'organisation interne, l'Ordre n'est pas habilité pour répondre et donner ou non des autorisations, ne connaissant pas les décrets et champs de compétences des intervenants autres que kinésithérapeutes. Un courrier est fait en ce sens à la Direction et aux Médecins intervenants.**

05 - Contrats

- Contrat de cession GUERET-PARIENTE : contrat correct
- Nouveaux documents du CNOMK au sujet des contrats EHPAD

07 – Inscription au Tableau - Demandes de minoration

- 22 dossiers d'inscription à l'étude ce soir.

- Circulaire suite à un arrêt du Conseil d'Etat : en résumé : si au moment de l'inscription au tableau de l'ordre d'un masseur-kinésithérapeute vous avez connaissance d'une condamnation prononcée à son encontre, vous devrez, au moment de l'inscription, déterminer si ces faits sont compatibles ou non avec son intégration dans l'ordre. Si votre conseil considère qu'ils sont incompatibles, il prononcera un refus d'inscription au tableau. Si votre conseil considère qu'ils ne sont pas incompatibles, il prononcera son inscription au tableau de l'ordre mais il ne pourra plus, postérieurement à l'inscription au tableau, obtenir de sanctions disciplinaires à son encontre à raison de ces mêmes faits.

08 - Communication

- Résultat des élections du CNOMK
- Lettre de l'Ordre n°36
- Message relatif à la loi Fourcade
- Plateforme d'appui aux professionnels de santé « PAPS » mise en ligne <http://www.haute-normandie.paps.sante.fr/Les-partenaires-PAPS.112951.0.html>
- ARS : Protocole sécurité

10 – Communiqués du CNO-Enquêtes nationales

- Commission déontologie N°16

12 – Actions Nationales ou départementales

- Lettres du CLIOR Bourgogne et L'Ordre des pédicures Podologues au sujet de l'Ordre des Infirmiers
- Remise des Diplômes, Jean-Luc Prudent était présent et a remis des clés USB aux jeunes diplômés (23 juin 2011).

La prochaine réunion est fixée au 2 aout 2011 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 23 heures.

Clôture de la réunion plénière à 23h00.

Etude des 22 dossiers de 23h à 23h30.